Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 48

Artikel: La "tourne qui langue"
Autor: H.C.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-213463

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« J'ai laissé Mlle Levasseur à l'île de St-Pierre. Je pense la faire venir ce printemps en Angleterre par le bateau qui part d'Yverdon tous les ans. »

On voyageait à petites journées, le bateau filait, tantôt à la voile, à la rame, ou à la chaute (gaffe), tantôt tiré à la cordelle depuis les chemins de halage. On couchait à la poupe du bateau, les marchandises fongibles se plaçaient, couvertes, à la proue et le milieu qui, généralement, n'était pas ponté, recevait les marchandises lourdes, ne craignant pas la pluie ou le soleil.

C'est ainsi qu'on a voyagé jusqu'en 1826, où fut lancé le vapeur « l'Union » à Yverdon. Il y eut à cette occasion une grande fête dont nous parlerons un jour. Un poète du cru fit une grande élégie commençant par ces vers :

Je chante « l'Union » ce superbe bateau,
Qui de nos charmants lacs va parcourir l'es-
[pace.

Le Musée d'Yverdon possède un tableau à l'huile représentant le nouveau bateau passant sous l'église de Font.

« L'Union » faisait le service des trois lacs, car on voit dans le registre du Conseil d'Yverdon « qu'on a prêté le grand rateau pour curer le lit de la Sauge, afin d'y faire passer le bateau. »

On dînait sur le pont, car on lit dans la *Bibliothèque universelle* de 1870, que le poète Manuel s'installa sur le pont de « l'Union » pour y faire un bon dîner avec son ami Didier, l'écrivain de Genève bien connu.

***

Il est temps de revenir au jeune Haldimand. « Le 16 août 1729, je suis parti pour Strasbourg avec mon père, sur le « bateau à Pavid », qui a payé ma dépense jusqu'au dit lieu.

« Partis après l'heure du dîner, nous arrivons à St-Aubin, après quatre heures de navigation, nous y avons soupé et couché, naturellement, car on ne voyageait pas la nuit. Les arrêts assez longs, qui sont indiqués, étaient employés pour le déchargement et à l'embarquement des marchandises dans les ports touchés par le bateau.

« Le 17 août, départ de St-Aubin et arrivée à Neuchâtel à 3 heures, où l'on a dîné, puis on est reparti pour l'île de St-Jean, où l'on a soupé et couché. »

L'île de St-Jean, c'est l'île de St-Pierre, appelée aussi, à cette époque île de Bienne; le jeune homme n'en dit rien, mais nous trouvons quelques détails dans le voyage de Cambry, au XVIIIe siècle, qui s'exprime ainsi : « Nous entrons dans la Thièle, elle verse ses eaux du lac de Bienne dans celui de Neuchâtel. » Le même phénomène dont nous sommes les témoins aujourd'hui, se produisait déjà, il y a près de deux siècles. Tantôt, les eaux vont du lac de Bienne à celui de Neuchâtel, tantôt, au contraire, ce sont les eaux de notre lac qui se vident dans le lac de Bienne, ce qui est le cas normal. Le cas contraire se produisait quand l'Aar était grosse et refluait depuis sa jonction avec la Thièle, aux environs de Büren. « L'eau, dit Gambry, est vaseuse; nous ne voyons plus que le ciel, l'eau qui nous porte, l'homme qui nous traîne à la cordelle et les roseaux. » L'auteur nous vante longuement les beautés de l'île et regrette que tout cela appartienne à LL. EE. de Berne!

« Le 18 août, on repart de l'île et on arrive, après une traversée d'une demi-heure, à la « Bonne ville », c'est-à-dire à Neuville; on y dîne et l'on se dirige sur Brück, pour y souper, en passant devant Nidau (3 h. 30 m.). Il faut se rappeler qu'il y a deux Brougg sur l'itinéraire.

Le 19 août, arrivée à Büren, où on dîne, puis on passe, sans s'y arrêter, à Soleure, sauf que le jeune homme note : « à Soleure, nous avons bu un bon coup ». Le soir on s'en va coucher à Wangen (6 h. en tout). Le 20, en 5 heures, ils arrivent à Aarbourg où ils ont abordé; ils passent à Aarau sans s'arrêter et vont dîner à Brougg, puis après 4 heures de navigation, ils arrivent à Waldshut pour y souper.

Le lendemain 21 août, on dîne sur le bateau et l'on arrive à Laufenbourg, sans arrêt, à 7 h. du soir. Le 22 août, on dîne au dit lieu et descend sur Säckingen, en deux heures, pour y souper.

« Le 23 août, après deux heures de navigation, arrivée à Rheinfelden, puis à Bâle, où nous avons dîné et soupé. Le 24 août, départ de Bâle, après dîner, et arrivée à Huningue après 6 h. Le 25, arrivée à Vieux-Brisac, pour y dîner, souper et coucher. Le 26, dîner sur le bateau et arrivé, heureusement, à Strasbourg pour y souper.

« Les 27, 28, 29 et jusqu'au 3 septembre, dîner et souper au logis du « Bœuf rouge », avec mon père.

« Le 3 septembre, ajoute le jeune voyageur, je suis entré chez M. Béguin, marchand de dorures, demeurant au dit lieu, sur le marché aux poissons, et y restai sur le pied convenu avec lui par mon père jusqu'au 26 avril 1730, que j'en suis parti pour faire un voyage avec MM. Burnand, Demeynier, Thoinon Haldimand et François-Louis Warny. »

Il partit également avec le bateau de Pavid. Le manuscrit raconte longuement ce voyage et donne de nombreuses descriptions des contrées parcourues, la Hollande, l'Angleterre et la France, au retour.

« Le 27 août, après un voyage de quatre mois, ils arrivent à Yverdon, comme on sonnait la retraite, tous en bonne santé, écrit le jeune voyageur, exempts de maladies et accidents pendant tout le cours du voyage, grâce à Dieu. »

John Landry.

ON PETIT CRASET

L'autr'hî on monsu de pè Lozena l'ètâi vegnâ pè lo velâdzo d'Epouâire-Tonnero. L'ètâi on commi-ravageu, à cein que crâïo. L'avâi met on bi tsapi de fleutre, avoué on niâo per derrâi, onna zaqua à lames, on par de tsausse asse nâire qu'on derbon et dâi favori pè la frimousse. Pè lè man, ie portâve iena de clliau groche quiessette que l'ant dâi corrâ tot à l'einto. Vè onna mâison, que l'ètâi onna carrâïe de poûra dzein, ie vâi on petit bouîbo tot moquâo, avoué son moulton et sè groche choque.

— Adieu, mon petiou, so lâi tâ lo commi-ravageu, ton papa est-il là?

— Nâ, lâi repond lo petit craset, ein sè motsint avoué sè mandze de moulton. L'è à l'étrabllio tot solet avoué lè caïon, que ie trè lè fèmé. Allâ pi lè, vo voliâî prau lo recougnaître : lè clli que l'a met on gilet à mandze et on bounet.

Marc a Louis.

A LA CROISÉE DE MONTÉTAN

Un fidèle et précieux ami du *Conteur*, M. William Charrière de Sévery, veut bien nous adresser la lettre suivante, qui répond à la question posée samedi dernier par M. Schneider, touchant l'origine des diverses routes partant de Lausanne dans la direction de l'ouest. Nous l'en remercions sincèrement.

Valency, 26 novembre 1917.

Votre correspondant, M. Ch. Schneider, pose quelques questions relatives aux voies d'accès à occident de Lausanne. Je ne puis y répondre complètement, mais voici quelques données approximatives :

Avant la construction de la route actuelle Lausanne-Cossonay, qui date de 1850 environ (il serait facile de préciser en faisant quelques recherches dans les bureaux officiels), l'ancienne route de Cossonay passait effectivement par le Maupas, le chemin de Montétan, longeait le petit bois de Valency et le portail de l'avenue de cette propriété, puis débouchait dans le bas du village de Prilly. (L'avenue nord de Valency a dû être prolongée après le déplacement de la route). C'était la route de Paris, destination qu'on atteignait en passant par Cossonay, Orbe et Jougne. Le premier relai était Cossonay. Une diligence à cinq chevaux partait tous les jours pour Jougne-Paris, une ou deux fois par jour. J'en ai encore profité dans mon enfance pour aller à Mex. Des suppléments à un cheval circulaient aussi régulièrement sur ce parcours. La route de Lausanne à Cossonay était alors fort accidentée et plus d'une fois la diligence subit de graves accrocs. Dès lors, d'importantes corrections de route ont été effectuées : 1° entre Prilly et Crissier; 2° à la Croix du Péage, entre Crissier et Mex; 3° entre cette localité et Penthaz; enfin 4° entre Penthaz et Cossonay-gare, où un redressement bien nécessaire de la voie a été fait, en même temps qu'un nouveau pont sur la Venoge. Nous allions oublier 5° la nouvelle route des *côtes* de Cossonay, laquelle a donné beaucoup de tablature à notre génie civil et coûté de belles sommes d'argent.

Remarquons que les murs construits au haut du vignoble de Valency ne sont pas très anciens et ont été élevés en 1874 pour protéger les vignes contre la gelée et l'âpreté de la bize. Ils sont destinés à disparaître dans un avenir rapproché, lorsque le plan d'extension de Lausanne, momentanément arrêté par les circonstances actuelles, aura repris son essor.

Je n'ai jamais entendu dire que la maison du vigneron F. Muller, à Montétan, eût servi de *relai de poste*. Après tout c'est possible.

La route, qui du Maupas prenait la direction du nord, passait à Beau-Soleil et au Gret, puis, par les plaines du Loup et le haut du village de Romanel, allait déboucher à Cheseaux, près du pont de la Mèbre. Elle est encore utilisée maintenant. Ce n'était donc pas la route de Paris.

Pardon de ces notes écrites à la hâte et veuillez agréer, Messieurs, mes salutations bien dévouées. W. Charrière de Sévery.

N.-B. — La nouvelle route (actuelle) Lausanne-Echallens-Yverdon date de la même époque que celle de Lausanne-Cossonay-Jougne (1850 environ).

Nos félicitations !

Dans son numéro de samedi dernier, le *Jeune Radical* reproduit notre article patois du 10 novembre. Il est d'usage, en pareil cas, d'indiquer la source et de citer textuellement. Notre confrère ne pense pas de même et nous l'en félicitons : l'orthographe de l'article en question a été si améliorée, les mots transformés de façon si heureuse qu'il a même été possible de ne plus comprendre le sens de maintes phrases et de modifier ainsi le pseudonyme de l'auteur. Merci !

La Rédaction.

A défaut de train. — M. et Mme *** se sont attardés chez un ami, à la campagne. Ils manquent le train sur lequel ils comptaient et apprennent avec stupéfaction que le prochain train ne partira que dans deux heures.

— Je croyais qu'il y en avait un avant, dit M*** tout désappointé.

Et le chef de gare, goguenard :

— Non, monsieur, ils sont tous « à vapeur !..»

— Ouf !

LA « TOURNE QUI LANGUE »

Quel singulier titre et queldrôle de langage
On ne sait pas ce que cela veut dire.
Aussi bien je m'explique.

C'est d'une sorte de trouble, ou d'aberration du langage qu'il s'agit. Ce curieux phénomène d'élocution ne consiste pas dans l'emploi d'un terme pour un autre, comme le fit un jour un prédicateur à qui j'ai entendu dire un mot pour son contraire, « petit » pour « grand », dans

cette phrase : « Dieu dirige tous les événemenst de nos vies *depuis les moindres jusqu'aux plus petits* ». Nous voulons parler d'une interversion de syllabes ou de sons.

Voici ce qu'on m'a dit dernièrement être arrivé à un conférencier parlant du grand mouvement religieux du XVIe siècle. « Il lui échappa d'appeler les deux principaux réformateurs » *Calver et Luthin.*

Autre exemple : Un prédicateur, qui avait l'habitude pour apprendre ses sermons, de les réciter à haute voix, en se promenant dans sa chambre, avait à parler de quatre-vingt-quatre je ne sais quoi : jours, pièces d'argent, membres d'une famille, ou têtes de bétail, peu importe : c'est du seul chiffre de quatre-vingt-quatre qu'il s'agit. J'ignore comment il se fit que, dans l'entraînement du débit, au lieu de quatre-vingt-quatre, il prononça *vatre-quinquatre.* S'apercevant aussitôt de la chose, et fort marri de sa bévue, il se promit de surveiller avec grand soin sa langue, quand il serait en présence de ses auditeurs. Une fois en chaire, à mesure qu'il approchait de l'endroit de son sermon où sa langue s'était embrouillée, il s'exortait à bien faire attention de franchir correctement le dangereux passage ; mais ne voilà-t-il pas qu'en dépit de tous ses efforts — quelque diable farceur le poussant bien évidemment — il lance distinctement à son auditoire avec une belle assurance un *superbe vatre-quinquatre !*

Je songe, à ce propos, à tous les grands et petits orateurs, avocats, professeurs, philanthropes émérites, honnêtes instituteurs, ayant à cœur d'instruire leur prochain, et même aux nombreux tribuns des assemblées politiques. Puissent tous ces honorables citoyens, lorsqu'ils sont appelés à parler en public, ne jamais être victimes de cette puissance malfaisante qui peut s'appeler la *tourne qui langue.* H. C.

Aux jeunes gens à marier. — Un jeune homme avait demandé plusieurs fois la fille d'un riche banquier et s'était toujours vu repoussé. Il se décide cependant à une dernière tentative.

Le banquier le reçoit poliment, lui offre un cigare et se dispose à allumer deux allumettes, une pour son visiteur et une pour lui.

Le prétendant l'arrête :

— Une allumette suffit pour vous et moi. Epargnez l'autre.

— Vous êtes un homme vraiment économe, réplique le banquier... Je vous donne la main de ma fille.

UN BON SAINT

Le 11 novembre, c'était la Saint-Martin, un bon saint qui, au seuil de l'hiver, a coutume de nous gratifier encore de quelques sourires du soleil, toujours les bienvenus.

Cette année, Saint-Martin n'a pas failli à sa mission. Ce ne fut pas long, mais les quelques jours ensoleillés qu'il voulut bien nous accorder ont réjoui notre cœur, pas vrai ? A présent, brr, c'est bien l'hiver, en personne. La neige a fait son apparition et la bise nous mord le bout du nez et des oreilles. Hélas ! que ne peut-elle aussi, comme jadis, faire ronfler les calorifères ! Le ventre creux, l'œil éteint, sans voix, les pauvres calorifères font bien triste figure. Et nous, nous grelottons au-dedans, comme au-dehors. Brr ! brr ! Mais,

Qui était Saint-Martin ?

On dit saint Martin de Tours, comme on dit saint Antoine de Padoue ; or, le premier était né en Hongrie et le second à Lisbonne, écrit le *Journal des étrangers.*

Avant d'avoir été placé sur le trône épiscopal de Saint-Gratien à Tours, saint Martin était un guerrier romain. La tradition dit que, sollicité par un pauvre, il coupa son manteau en deux et lui en donna la moitié. Ladenbourg, ville du Palatinat, et Fribourg-en-Brisgau possèdent encore aujourd'hui des tours sur lesquelles il y a la statue équestre de celui qui occupa, à la fin du quatrième siècle, le trône épiscopal de Tours pendant vingt-six ans.

Au moyen âge, les rois de France faisaient porter sa chape dans les combats comme un palladium. Quantité de villes et villages dans les Gaules, dans le Saint-Empire, en Hongrie, en Italie, en Espagne et en Suisse, portent le nom du saint. On trouve ce nom dans les Grisons, dans les cantons de Glaris, de Fribourg, Neuchâtel, etc. En 1498, on consacrait à Vevey la Collégiale, dédiée à ce saint. Sur le littoral de la Provence, il y a un promontoire qui porte son nom ; la cathédrale d'Amiens est ornée de sa statue équestre.

Même à table, sa fête est célébrée ; qui ne connaît pas le plat traditionnel de sa fête : une oie tendre, grasse et dodue, plat qui, avant la guerre actuelle, figurait, le jour de la Saint-Martin, sur des milliers et des milliers de tables, en France, en Allemagne, en Autriche, etc.

Son histoire.

Et voici ce que disait encore, à propos de Saint-Martin et de son histoire, M. L. B. dans le *Journal d'Yverdon :*

Les Germains ont fait irruption dans les Gaules (an 336). Un édit de l'empereur César appelle sous les drapeaux les fils des vétérans âgés de 17 ans. Le jeune Martin, admis parmi les recrues, prêta le serment militaire et, revêtu de la chlamyde (manteau de laine blanche), partit avec un cheval et un serviteur, fut incorporé dans les légions de l'empire et alla servir dans ce beau pays des Gaules, en protéger les frontières avec sa jeune épée.

Comment ce jeune enfant, sans secours et sans appui, conserva-t-il sa piété et sa vertu au milieu du tumulte des armes, de la dissipation et de la licence des camps ?... Dieu, certainement, le destinait pour montrer aux jeunes militaires que l'âme la plus pure peut se conserver intacte sous les armes, que le vrai chrétien et le vrai soldat sont frères, et que les plus nobles qualités, l'humilité et la charité, ces deux aimables sœurs de l'Evangile du Christ peuvent se rencontrer et s'allier avec le courage des héros.

Chose admirable pour l'époque, Martin traitait son serviteur comme son égal devant Dieu, sa solde presque tout entière passait entre les mains des pauvres, ne se réservant que le strict nécessaire, et souvent même il oubliait de s'en rien réserver.

Un jour, aux portes d'Amiens (voie Agrippa allant de Lyon à Boulogne), Martin remarqua un pauvre, presque nu, demandant l'aumône aux passants. Il fait un froid intense (on est en novembre). Martin n'a pas une obole sur lui. « Mon ami, dit-il au pauvre, je n'ai que mes armes et mes vêtements, partageons ceux-ci. Tiens, voilà ta part ». Il fend de son épée sa chlamyde en deux et en jette une moitié au paysan transi de froid.

Cet acte révélait toute l'âme du jeune soldat romain, qui, plus tard, devait évangéliser ce pays de la Gaule, témoin de ses nobles vertus.

La légende.

Pendant la nuit qui suivit cette action sublime, Martin vit apparaître en songe le mendiant de la veille qui lui dit : « Ce que tu m'as fait, tu l'as fait à Jésus-Christ, le Dieu que tu sers fidèlement te récompensera, et ta mémoire passera à la postérité. »

Le jour apparaît sous un soleil radieux, réchauffant la nature frissonnante sous les premiers frimas. Les futaies et les chênaies avec leurs merveilleuses teintes automnales, semblent fêter un renouveau — les algues même de l'Adriatique et de la mer Egée, dit-on — prirent part à ce courounement : de ce qui est encore pour nous l'été de la Saint-Martin.

A table. — Jules Simon, Renan et d'autres personnes avaient été conviés à dîner chez une dame qui aimait à grouper parfois à sa table les grands esprits.

Au dessert, Jules Simon développait avec éloquence une théorie sociale que tous les convives écoutaient avec un vif intérêt.

Renan fit mine de vouloir parler. La maîtresse de maison s'en aperçut :

— Un moment, je vous prie, M. Renan. Sitôt que M. Simon aura terminé, nous vous entendrons avec plaisir.

Lorsque Jules Simon eût fini de parler, la dame se tournant vers l'auteur de la *Vie de Jésus :*

— Eh ! bien, M. Renan, qu'avez-vous à nous dire ?

— Oh ! rien, Madame, je voulais simplement vous redemander des haricots.

RECETTES

Pommade contre les gerçures des mains. — Lanoline, 26 grammes ; huile d'amandes douces, 4 grammes ; vanilline, quantité suffisante pour aromatiser.

* * *

Angine (mal de gorge, esquinancie). Cette affection a pour cause ordinaire le refroidissement. L'angine est *simple* ou *couenneuse ;* simple, toutefois, elle n'est pas toujours sans danger. En résumé, dès qu'un mal de gorge se déclare, il est prudent de ne point le négliger. Au début, on fera prendre au malade des tisanes adoucissantes *tièdes,* sucrées au miel ; tisanes *d'orge,* de violette, de tilleul, de mauves, etc. Des bains de pieds à la moutarde, à la cendre de bois ou au sel de cuisine empêcheront le sang de se porter trop violemment à la gorge. Enfin on appliquera sur la gorge des cataplasmes de farine de lin, pas trop chauds. — Se coucher dans un lit bien chaud pour pousser à la transpiration.

TOUT CHAUD

Conservateur prudent d'une honnête famille,
Le père d'une Agnès au visage enchanteur,
S'aperçoit, tout-à-coup, qu'un hardi séducteur
Adresse des baisers à sa plus jeune fille.

— Tu ne peux le nier, Agnès, je te surprends
A recevoir ainsi des baisers en cachette !
— Oh ! tranquillise-toi, papa, dit la fillette,
Tous les baisers reçus aussitôt je les rends !

Mon chez moi. — Revue illustrée pour la famille. Administration : Pré-du-Marché, 9, Lausanne.

Sommaire du numéro de novembre : Heures suisses (Noëlle Roger). — Bienvenu, nouvelle avec illustrations (René d'Arvel). — Menus. — Le froid (Dr G. Krafft). — Les conseils de la modiste : Les réparations avec 5 figures (Paméla). — Ce qu'on voit dans les prisons (Valentin Grandjean). — Recettes. — Le pays natal, conte valaisan (Solandieu). — Travaux féminins, avec 5 figures. — La buée. — Nos petits, poésie (Ch. Fuster). — Le truc d'Henri IV, conte (E. Fourrier). — Hors-texte : L'arrestation, reproduction en héliogravure du tableau de Benjamin Vautier.

La petite laitière. — Une fillette demande à sa mère : Maman, est-ce que je ne puis pas me costumer en laitière, pour le prochain bal masqué ?

— Mais, ma chère, tu es bien trop petite !

— Oh ! maman, je puis me costumer en laitière condensée.

Grand Théâtre. — La semaine prochaine nous promet deux spectacles intéressants au Grand Théâtre. Lundi 3 décembre, tout d'abord, la troupe de Genève nous donnera *Marthe et Marie,* de Ed. Dujardin, une œuvre littéraire et scénique de premier ordre.

Jeudi 6 décembre, ce sera une très attrayante soirée de chorégraphie et de musique par la célèbre danseuse Sophie Pflanz et par les frères Kellert.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS